



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Vietnam

Question écrite n° 31163

Texte de la question

Alors que les mesures adoptées par le gouvernement français à l'égard de l'Afrique du Sud semblent aujourd'hui porter leurs fruits, on est en droit d'attendre des mesures similaires pour amener le régime stalinien de Hanoi à respecter les droits de l'homme. Or la réalité de notre politique étrangère est contraire à cette logique puisqu'elle encourage et développe nos relations avec le Viet-Nam. À l'Assemblée nationale, le 11 avril 1990, le secrétaire d'État à l'action humanitaire déclarait : « nous devons développer nos relations avec le Viet-Nam et faire en sorte que ses ressortissants vivent dans des conditions telles qu'ils quitteront moins leur pays. Je ne me fais aucune illusion sur ce point mais c'est la seule solution. » Or cette politique n'est pas la seule solution, comme le montre l'exemple de l'Afrique du Sud. Elle coûte de l'argent aux contribuables et porte un mauvais coup à l'image de la France. En effet, deux mois à peine après le voyage du ministre des affaires étrangères au Viet-Nam et après avoir obtenu de la France un don de 45 millions de francs, le secrétaire général du parti communiste vietnamien, M Nguyen Van Linh déclarait : « Nous devons rester vigilants face à la démocratie bourgeoise et à la liberté anarchique. Nous ne permettrons pas que soit négligées la lutte de classe et la lutte contre l'imperialisme et les réactionnaires. Nous procéderons à une répression résolue de toute tentative de trouble de l'ordre public et de la sécurité. » Le général Doan Chuong renchérissait dans un article du 23 mai 1990 du journal L'Armée du peuple : « En se fondant sur le concept de pluralisme politique, l'ennemi critique notre système antidémocratique parce que nous n'avons pas de parti d'opposition. Est-ce une opposition au rôle dirigeant du PC ? Si c'est le cas, il est logique de conclure que cette opposition est aussi une opposition contre la souveraineté populaire, et c'est ce que nous rejetons définitivement. Notre peuple sait quelle sorte de démocratie les Français et les Américains ont exercée au Viet-Nam. C'est une sorte de démocratie où le peuple n'est pas souverain. » Ces déclarations alarmantes ne sont pas restées sans conséquences. Fin mai dernier, une vague de répression s'est abattue sur le pays. Des prêtres, des membres du parti qui ont osé émettre des avis quelque peu critiques sur la direction du PC ont été emprisonnés. Les agences de presse annonçaient l'arrestation de plusieurs milliers de personnes. En conséquence M Georges Mesmin demande à M le ministre d'État, ministre des affaires étrangères, quelle leçon il entend tirer de ces faits. Il lui demande s'il entend continuer à aider économiquement et financièrement un régime dont les plus hauts dirigeants non seulement traitent les gouvernements des pays libres avec le plus vif mépris et le plus grand cynisme, mais encore vilipendent les valeurs de société de l'Occident. À quelques jours des premiers renvois forcés des boat people de Hong Kong, il lui demande quelle est la position du gouvernement français sur ces mesures inhumaines.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement se félicite de l'appréciation positive que l'honorable parlementaire porte sur l'efficacité des mesures adoptées par le gouvernement français à l'égard de l'Afrique du Sud. En revanche, il ne peut pas retenir le parallèle qu'il établit entre le régime de ce pays et celui du Viet-Nam. Le gouvernement français suit avec une particulière vigilance les signes d'évolution politique, économique, et sociale au Viet-Nam. Là, comme ailleurs, il se préoccupe de respect des droits de l'homme. C'est pourquoi tout au long des entretiens que le ministre a eus lors de la visite qu'il a effectuée au Viet-Nam en février dernier, il a tenu à souligner auprès de ses interlocuteurs que la France espérait voir le Viet-Nam s'engager plus avant dans la voie du respect des libertés et droits fondamentaux et avancer résolument dans celle des réformes non seulement économiques,

mais également politiques. L'aide que nous accordons à ce pays, contribue à l'émergence de conditions économiques plus favorables, de nature à freiner l'exode des réfugiés de la mer. Comme elle l'a fait par le passé dans d'autres pays, la France estime qu'il est de son devoir de soutenir, aujourd'hui au Viet-Nam, les tendances réformatrices et d'encourager le débat d'idées qui doit permettre de faire progresser le processus de démocratisation d'un régime encore marqué par le poids du passé. Le gouvernement français est convaincu que les autorités vietnamiennes ont mesuré l'importance que la France attachait à ces questions.

Données clés

Auteur : [M. Mesmin Georges](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31163

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 1990, page 3194